François Falc'hun. — Histoire de la langue bretonne, d'après la géographie linguistique. I. Texte, 374 p.; II. Figures, 63 p., in-8°. Presses Universitaires de France, 1963 (Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Rennes).

Cette Histoire de la langue bretonne du chanoine Falc'hun (prix Volney) est la réédition de sa thèse, brillamment soutenue devant la Faculté des Lettres de Rennes, et publiée en ronéotypie en 1951, avec un fascicule de 55 Figures, commentées. La nouvelle édition diffère de la première par des additions distinguées typographiquement, qui en modifient nettement les conclusions. Le fascicule des Figures n'a été que légèrement modifié. Une intéressante carte des coiffes de Basse-Bretagne termine le fascicule.

Le plan général est le même ; je me bornerai donc à rappeler les principales conclusions de l'auteur. La limite la plus ancienne entre le breton et le français, tracée par A. de Courson, d'après les noms de lieux, loin de montrer l'expansion extrême du breton vers l'Est, montre par sa convexité le refoulement du gaulois vers l'Ouest, sous l'influence de Rennes et de Nantes, plus tard de Vannes, Lorient et Saint-Brieuc; la première division dialectale est beaucoup plus ancienne que ne le supposait J. Loth, et remonte à l'immigration des Bretons de Grande-Bretagne; la différenciation postérieure des parlers est due tout d'abord au réseau routier, romain, puis moderne, et par suite à des causes économiques, commerce, industries, foires, ports ; les Figures, ainsi appelées pour les distinguer des cartes de l'Atlas linguistique de la Basse-Bretagne, ont été faites en groupant les isoglosses des formes de l'Atlas, suivant les faits étudiés, et montrent, après une carte du réseau routier, le caractère nettement trégorrois de la langue du Catholicon (1464), premier dictionnaire breton, l'invasion des mots français par le pays de Vannes, l'influence de Carhaix, puis de Morlaix, l'importante question de l'accentuation, les divers aspects de la morphologie, des particularités de vocabulaire. Mais la conclusion de l'auteur dans cette seconde édition est toute nouvelle : « Je pense fermement, nous dit-il, qu'à l'arrivée des Bretons le gaulois se parlait encore dans l'Armorique, jusqu'aux

portes de Rennes et de Nantes et même au-delà. Je suis persuadé que le dialecte de Vannes, surtout au sud du Blavet, est une survivance gauloise, peu influencée par l'apport breton, et les autres dialectes un gaulois simplement plus marqué par la langue des immigrés d'origine insulaire. » M. F. tendait déjà vers cette conclusion quand il écrivait dans sa première édition que les populations de la Vilaine à Quimper étaient de moins en moins romanisées et que « la langue des nouveau-venus subit fortement l'influence de celle des occupants antérieurs. »

L'opinion que le gaulois se parlait encore en Armorique à l'arrivée des immigrés insulaires, opinion que, sans l'adopter, J. Loth et G. Dottin ne trouvaient pas déraisonnable à priori, fut généralement admise jusqu'à la dernière moitié du xixe siècle ; au commencement du xxe, A. Travers la soutint de nouveau et l'historien Camille Vallaux, en 1925, la trouvait vraisemblable; mais depuis A. de Courson, de la Borderie, et surtout J. Loth, elle fut abandonnée par les celtisants et les linguistes. M. F. la reprend donc, s'opposant à la thèse du grand celtisant J. Loth : L'Emigration bretonne en Armorique du ve au viie siècle de notre ère : « En admettant, disait J. Loth, que le gaulois se parlât encore en Gaule au v° siècle, l'Armorique, gouvernée depuis cinq siècles par les Romains, couverte de constructions par les conquérants et fortement occupée par eux, n'a rien conservé de celtique. » Ce seul argument semble peu probant. Depuis des siècles, la Bretagne a une administration entièrement française, les écoles enseignent le français, sauf quelques rares exceptions, tout document public ou privé est rédigé en français, et cependant la langue bretonne reste vivante. M. F. montre que d'après divers témoignages, le gaulois se parlait encore en plusieurs points de la Gaule, à la fin du v° siècle. Pour montrer le degré de résistance des langues, il cite l'exemple de l'étrusque, encore parlé dans les armées romaines 400 ans après J.-C., et du basque qui serait un reste de l'aquitain.

A vrai dire le gaulois a laissé assez peu de chose en dehors des toponymes; d'après les historiens, les Celtes des deux rives de la Manche se comprenaient sans interprète; on considère d'ailleurs aujourd'hui le gaulois comme apparenté au brittonique, en face du gaélique. Or de nombreux toponymes gaulois et brittoniques se retrouvent sous une forme moderne, permettant de restituer l'accentuation déterminante de leur évolution. Et c'est de cette accentuation que M. F. tire le principal argument en faveur de sa thèse. Voici, sommairement exposée, sa théorie.

Les traitements différents d'un même toponyme nous montrent deux accentuations gauloises distinctes : l'une antepénultième, l'autre pénultième. Ainsi Bitúriges a donné Bourges; Bituriges Berry, Némausus, Nîmes, mais Nemaúsus Nemours; ísara Oise; isára Isère; Grande-Bretagne, Ebúracum York, en France Eburácum Yvrac, Yvry; Londinum Londres, Londinum gallois Llundein; Rédones Rennes, Redônes breton Roazon. M. F. constate que ce sont les centres et les cours d'eau les plus importants qui ont eu l'accent antepénultième. Cette accentuation aurait pu avoir été urbaine, l'autre rurale ; en outre, une accentuation antepénultième devant syllabe longue comme dans Némausus Nîmes est contraire aux règles de l'accentuation latine, non de l'accentuation grecque : il y voit une influence méditerranéenne dans les centres urbains. Aussi voit-il dans l'accentuation pénultième la plus ancienne des deux accentuations, rurale, restée celle de la partie reculée de l'Armorique avant l'immigration. L'accentuation antepénultième se serait étendue en Grande-Bretagne sous l'influence de centres comme Londres, York ; puis après la chute de la finale, devenue pénultième, elle aurait été apportée par les immigrés qui, nombreux en Domnonée, l'auraient fait adopter : ce serait l'accentuation actuelle des dialectes de Cornouaille, de Léon et de Tréguier ; moins nombreux entre Quimper et la Vilaine, les immigrés se seraient « dilués » dans la population, qui aurait gardé son accentuation ancienne pénultième devenue finale.

Telle est, résumée, la thèse qui suscitera certainement les commentaires et sans doute les critiques de linguistes et de dialectologues. Elle repose sur deux hypothèses principales que l'auteur a défendues au cours de son exposé : la persistance du gaulois en Armorique au moment de l'immigration insulaire, vraisemblable d'après divers témoignages ; l'ancienneté de l'accentuation pénultième gauloise, rurale, par rapport à l'accentuation antepénultième, urbaine qui, peu à peu, aura éliminé l'autre dans les grands centres et leur périmètre, et aura passé de Grande-Bretagne en Armorique. Cette théorie est ingénieuse, cohérente et admissible, à défaut de preuves contraires. Et cette Histoire de la langue bretonne de M. Falc'hun éclaire d'une lumière nouvelle les origines et l'évolution de la langue jusqu'à nos jours; en même temps qu'elle montre comment l'étude des parlers actuels peut faire connaître leur passé.

Pierre Le Roux

Doyen honoraire

de la Faculté des Lettres de Rennes.

Colonel GILLOT. — Les Fortifications de Fougères. Fougères, Société archéologique, 1963. In-8°, 134 p., fig. et plans, deux tomes, le second étant un album d'une soixantaine de planches.

Le colonel Gaston Gillot étudie depuis longtemps l'histoire et l'archéologie de la défense de Fougères. Il a consacré notamment à son premier donjon, celui que détruisit le roi Henri II Plantagenet, au XII° siècle, un excellent article inséré dans le *Bulletin* de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

Le présent ouvrage laisse de côté le château et porte exclusivement sur les fortifications de la ville. Le sujet est scruté à fond et complètement renouvelé. Le colonel Gillot a consulté toute la documentation écrite, les textes et les plans, à Fougères, à Paris, partout. On peut croire que rien ne lui a échappé. En outre, il a inspecté, mètre en main, les vestiges souvent épars ou dissimulés des anciens remparts. Le résultat de sa minutieuse enquête est exposé en termes clairs, avec la perspicacité d'un ingénieur militaire et aussi la vibration de l'artiste et du patriote.

Les fortifications de la ville de Fougères, telles que nous les voyons partiellement subsistantes, ne datent que du xive siècle. La ville était-elle protégée auparavant? Une charte de 1243 émanée de l'abbé de Ponlevoy et mentionnant l'espace qui s'étend depuis la vieille porte de la ville jusqu'à la nouvelle, ferait croire à deux enceintes d'âges successifs. C'est tout ce qu'on en sait, au xiiie siècle.